

déclaration, le pays était atrocement déchiré par la guerre civile. L'Empire ottoman, lui, est une juxtaposition de nationalités juxtaposées, non fondues ; pour faire l'unité, il ne suffit pas de l'inscrire dans une constitution, il y faut l'adhésion des cœurs ; le temps et l'expérience des avantages du nouveau régime peuvent seuls la provoquer. Il est humainement, historiquement, impossible que, dans quelques semaines, il n'y ait plus dans l'Empire que des citoyens ottomans, tous taillés sur le même modèle et animés des mêmes sentiments ; ajoutons que cela n'est pas souhaitable : un agrégat fortement lié d'organismes gardant chacun son individualité propre, sera beaucoup plus solide, beaucoup plus apte à la lutte et au progrès, qu'un Etat artificiellement unifié. Il est donc certain qu'il se produira des rivalités, des heurts.

Les membres du Comité Union et Progrès se rendent compte, heureusement, qu'ils viennent de vivre la période héroïque, mais aussi la période idyllique, de la révolution turque. C'est avec les réalités quotidiennes du gouvernement, avec les questions locales et les questions de personnes, avec l'application des lois, que surgiront les difficultés. De quelque côté que l'on regarde, on aperçoit des sources de conflits et d'embarras. Le Comité le sait et il s'y prépare ; mais comprend-il que sa propre existence à côté des pouvoirs réguliers, est, par elle-même, un ferment d'anarchie ? Des grèves ont éclaté un peu partout aussitôt après la proclamation de la Constitution. Les peuples, quand on leur octroie brusquement des libertés auxquelles ils sont mal préparés, se défendent difficilement de la tentation d'en abuser.

L'« Organisation intérieure » bulgare, épuisée par six années de lutte, affaiblie par ses divisions intestines, a saisi avec satisfaction l'occasion que lui offrait la révolution « jeune-turque » pour changer ses méthodes de